

Réciprocité des normes

DEMANDE

La relève demande davantage d'équivalence et d'équité dans les normes environnementales, sociales, économiques, agronomiques et de salubrité entre les entrepreneurs d'ici et ceux de l'étranger. Elle demande d'instaurer les mêmes normes aux produits agroalimentaires importés qui trouvent leur équivalent dans une production locale. La relève demande aussi que les gouvernements taxent les produits pour lesquels les mêmes normes ne sont pas appliquées dans un principe de réciprocité et que les revenus soient réinvestis en agriculture au Québec.

ENJEUX

L'asymétrie dans les normes de production des produits agroalimentaires est très présente. Qu'elle soit sociale, environnementale, agronomique, économique ou de salubrité, tous les pays réglementent la production de leurs aliments différemment.

Parmi les déséquilibres, les producteurs d'ici sont souvent désavantagés face à des entreprises de l'international et ailleurs au Canada avec qui ils sont en compétition au niveau des coûts de production, à l'imposition de normes environnementales plus strictes, aux normes sur l'utilisation de pesticides, aux conditions salariales, au climat, aux normes de bien-être animal, etc. Des produits importés ayant des normes de production moins contraignantes cohabitent donc avec les produits locaux. Bien que les consommateurs ne soient pas tous au courant, un fort désavantage concurrentiel est présent : coûts de production plus élevés, fardeau administratif, compétition accrue, pertes des parts de marchés et dépendance des importations alimentaires.



Le projet de Loi C-5 déposé le 6 juin 2025 vise à établir un cadre législatif pour éliminer des obstacles fédéraux au commerce interprovincial des biens et des services, il est nécessaire de s'assurer que les normes québécoises soient respectées.



La relève comprend la complexité de la réciprocité des normes et l'importance de nuancer. Il est toutefois essentiel de maintenir un équilibre entre l'ouverture aux échanges internationaux et la protection des producteurs locaux pour garantir un système alimentaire durable et équitable. La relève croit que l'incohérence des échanges et du marché de denrées alimentaires sur le plan international nuit fortement à l'établissement et la commercialisation de produits locaux et donc au développement des entreprises de la relève d'ici.

Réciprocité des normes

ENJEUX [SUITE]

Aussi, les savoir-faire et la grande qualité des produits alimentaires du Québec auraient avantage à être mieux connus pour exposer ces enjeux. Cela aurait un impact significatif sur la compréhension des consommateurs de la complexité des différents déséquilibres qui limitent la relève dans son établissement et l'actualisation de ses pratiques.

Pour soutenir la relève agricole au Québec, il est donc important de mettre en place des politiques et des programmes qui facilitent l'accès au financement, qui encouragent l'innovation et qui protègent les producteurs locaux contre une concurrence déloyale. Dans un climat économique nord-américain qui se fragilise depuis plusieurs mois, il faut s'assurer que les producteurs québécois ne soient pas victimes de concurrence déloyale et ne soient pas défavorisés par des réglementations qui répondent à de plus hauts standards de production.

Alors que les renégociations pour l'accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique vont bientôt débiter, il est important de se positionner clairement pour établir une vision des méthodes de production qui nous représente. La question se pose aussi en ce qui concerne le libre-échange interprovincial. Il faut éviter que les modes de production des autres provinces canadiennes désavantagent les producteurs québécois pour les diverses raisons qui ont été nommés auparavant. La réciprocité des normes est essentielle pour assurer une consommation locale.

RÉSUMÉ DE LA DEMANDE

Équivalence et équité

La relève demande davantage d'équivalence et d'équité dans les normes environnementales, sociales, économiques, agronomiques et de salubrité entre les entrepreneurs d'ici et ceux de l'étranger. Autrement dit, elle demande d'instaurer les mêmes normes aux produits agroalimentaires importés qui trouvent leur équivalent dans une production locale.

Taxe et redistribution

La relève demande aussi que les gouvernements taxent les produits pour lesquels les mêmes normes ne sont pas applicables dans un principe de réciprocité et que les revenus soient réinvestis en agriculture au Québec.